

Ferme éolienne des Terres Lièges

Infos Projet

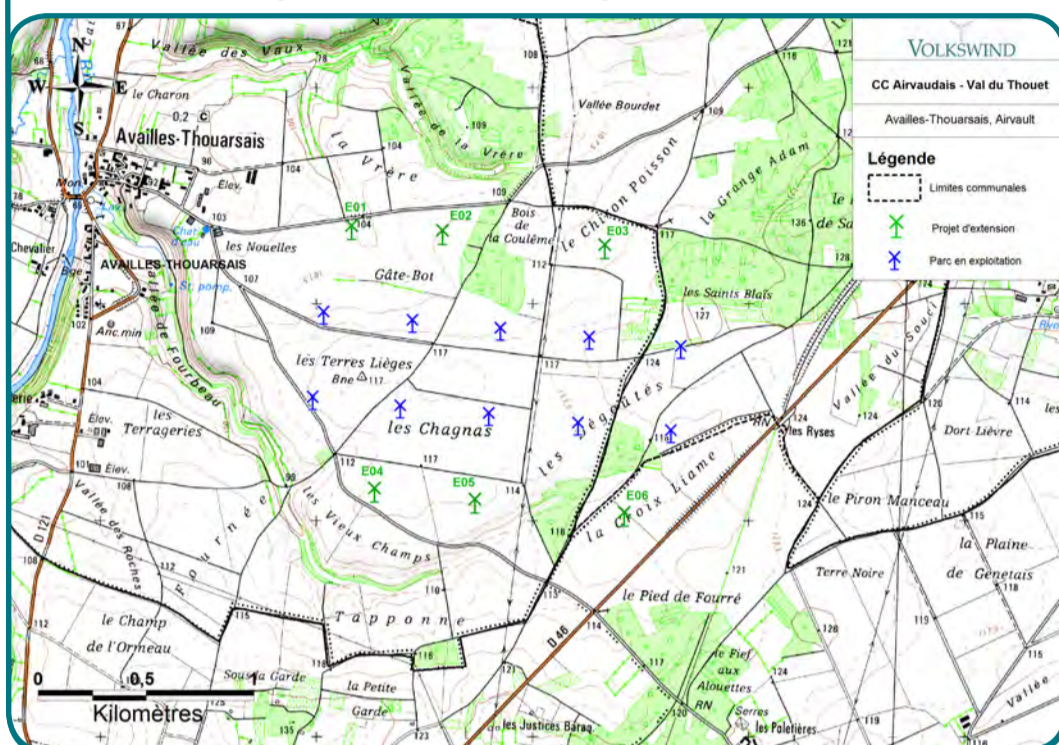
Objectifs de l'éolien

Objectifs de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte : 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2020

En France
- Objectif de 19 000 MW éoliens installés d'ici 2020
- 15 317 MW installés au 31 mars 2019

En Nouvelle-Aquitaine
- Objectif de 3 000 MW éolien installés d'ici 2020
- 959 MW installés au 31 mars 2019

Implantation potentielle



Eolien : Chiffres clés 2018



Retombées d'un parc éolien de 6 éoliennes de 3,6 MW :

Recettes fiscales estimées : 320 000€/an pour le territoire Airvaudais Val du Thouet et ses habitants

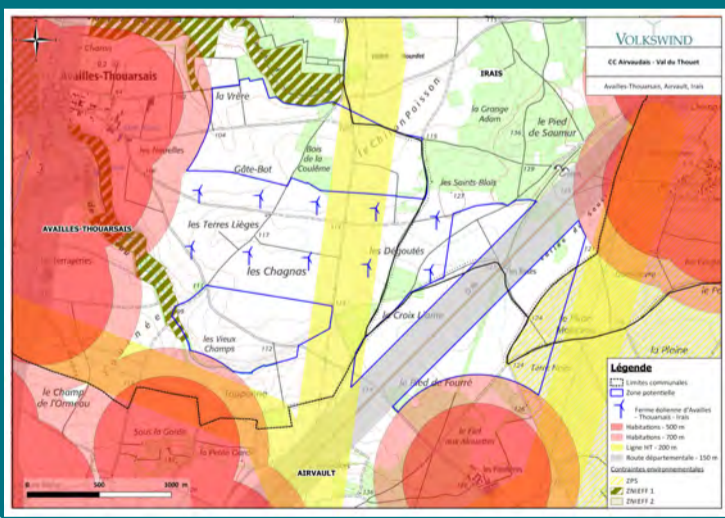
Investissement auprès des entreprises locales : Environ 2 millions d'euros

Emplois : Création de 30 emplois directs et indirects (*source : Outil TETE développé pour l'ADEME en 2017)

Production d'électricité estimée: Equivalent de la consommation de 21 700 foyers* hors chauffage et eau chaude

(* source : RTE - Bilan électrique 2018 - version février 2019)

Carte des contraintes



Historique

Date	Événement
2013-2014	Études de pré-faisabilité
2014-2016	Rencontres avec les propriétaires exploitants
Août 2016	Lancement de l'étude environnementale auprès du bureau d'études Calidris
Mai 2017	Lancement de l'étude paysagère auprès du bureau d'études Epcart et de la campagne de mesures acoustiques par la société EREA
Décembre 2017	Présentation du projet et de son avancement en Conseil Municipal
Août 2018	Dépôt du dossier d'autorisation environnementale en préfecture
Janvier 2019	Demande de compléments de la Préfecture
Avril 2019	Dépôt des compléments demandés

Etudes naturalistes et acoustiques

Etudes faune/flore réalisées par Calidris



La zone d'étude est occupée majoritairement par des cultures, ponctuées par d'autres habitats (prairies, petits boisements, friches), ces derniers pouvant accueillir des oiseaux et des chauves-souris.

14 espèces de chiroptères ont été identifiées. Le peuplement de la zone est largement dominé par la Pipistrelle commune ainsi que la Pipistrelle de Kuhl.



Pipistrelle Commune



Alouette des champs

72 espèces d'oiseaux ont été observées. Certaines nichent et se nourrissent sur le site comme par exemple la Linotte mélodieuse et la Corneille noire ; d'autres sont vues essentiellement en migration tels l'Alouette des champs et le Pipit farlouse.

La zone présente des sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien. Le projet tiendra compte des sensibilités particulières de certaines espèces. Par exemple, un suivi sera réalisé par des ornithologues et chiroptérologues durant l'exploitation.

Etude acoustique réalisée par Erea



Des acousticiens sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores sans les éoliennes.

Ils ont ensuite modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne. Ils se sont assurés que le niveau de bruit perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française, qui est la plus stricte en Europe.

Un plan d'optimisation (bridage de plusieurs éoliennes suivant les conditions) pourra être mis en place afin que le parc respecte l'arrêté du 26 août 2011 modifié le 6 novembre 2014.

Après construction des éoliennes, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.



L'inspecteur des Installations classées de la DREAL contrôle le respect de la réglementation.